



Renouvellement d'adhésion - année 2025

Feuille à remplir de préférence par informatique

☐ : 06 10 67 95 83



Préparé au BSC

Coller étiquette licence CUN

VOS COORDONNÉES :

NOM Prénom :				Né(e) le :	
Adresse :					
Code Postal :		Ville :			
Téléphone :			E-Mail :		
Profession :					

TARIFS :

À partir du mois de septembre faire deux chèques distincts à l'ordre du BSC. Un chèque pour la licence et un deuxième chèque pour la cotisation annuelle qui ne sera remis en banque qu'après le 31 décembre. À partir de janvier un seul chèque global suffit (mais il y a toujours la possibilité d'échelonner le paiement).

Cotisation annuelle : **80 €** (si vous habitez Bouguenais : **75 €**) - adhésion sans chien : **10 €**.

50 € par chien supplémentaire – **50 €** par conducteur supplémentaire – **20 €** pour enfant (moins de 14 ans inclus) sachant qu'un mineur doit toujours être accompagné d'un parent adhérent.

LICENCE CUN : (éducation et discipline)

Propriétaire **27 €**, Conducteur **17 €**, HA **60 €**, (le montant de la licence est intégralement rétrocédé à la Société Centrale Canine).

PIECES A FOURNIR :

- Feuille de Renouvellement d'adhésion (coller l'étiquette de la licence, et si besoin notez les changements).
- Votre ou vos demande(s) de licence propriétaire / Conducteur / HA.
- Pour les licences HA il faut absolument fournir un certificat médical de moins de 3 mois, précisant « l'autorisation de la pratique de sports violents ».
- Copie de votre responsabilité civile.
- Vaccination contre la toux du chenil.
- Autorisation parentale obligatoire pour les enfants mineurs.
- (Si votre chien est dit de 2^{ème} catégorie (la 1^{ère} catégorie n'est pas admise) il faut apporter tous les documents administratifs obligatoires (Permis de détention, assurance nominative spécifique à sa race, évaluation comportementale, attestation d'aptitude suite à la formation du maître).

Pour les volontaires et les bénévoles qui s'investissent chaque année au sein du club, lors de ses diverses manifestations, une réduction pourra être effectuée sur l'adhésion de l'année suivante.

Veillez compléter les 2 phrases ci-dessous : Rayez la mention inutile. (*)

Je reconnais avoir eu connaissance du règlement et accepte de me conformer à ce dernier en apposant ma signature sur l'exemplaire mis à disposition des adhérents du club lors de l'inscription. **OUI - NON. (*)**

J'accepte l'utilisation par le BSC des photographies, ou films sur lesquels mon animal ou moi-même apparaîtrions. **OUI - NON. (*)**

Fait à :	le :	Signature :

Veillez consulter régulièrement le site internet du club.
Vous y trouverez les statuts et le règlement et toutes autres informations

bouguenais-sport-canin.com